

**CONSEIL MUNICIPAL DE MERVENT**  
**REUNION DU VENDREDI 20 JUIN 2025 à 20h30**  
**PROCES-VERBAL**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MERVENT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances en la mairie de MERVENT, sous la présidence de Monsieur BOBINEAU Joël, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal :** 13 juin 2025.

**Présents :** BOBINEAU Joël, PASCAULT-BRICAUD Evelyne, SABOURAUD Damien, BONNEAU Stéphane, AUGUIN Denise, VASSEAUD Céline, NAULET Jean-Pierre, LARGETEAU René-Pierre, ALLETRU Sonia.

**Absents excusés :** SPENNATO Fabienne donne pouvoir à BONNEAU Stéphane, QUELEN Joël donne pouvoir à PASCAULT-BRICAUD Evelyne, COLAS René-Louis donne pouvoir à BOBINEAU Joël, ROMANO Guillaume.

**Absente :** ROYER Stéphanie

**Secrétaire de séance :** BONNEAU Stéphane

**Rappel de l'ordre du jour de la séance :**

**1 - Approbation du PV de la réunion de conseil municipal du 15 mai 2025**

**2 – Suivi des travaux et projets en cours**

**3 – Voirie - Signalétique**

**4 – Pôle de proximité « Pôle de la Forêt »**

**5 – Projet de Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)**

**6 – Devis**

**7 – Aire de camping-cars**

**8 – Laverie automatique**

**9 – Aide « embellissement travaux de façade / toiture »**

**10 – Marché de restauration scolaire**

**11 – Délibérations et questions diverses**

**1 - Approbation du PV de la réunion de conseil municipal du 15 mai 2025 :**

➤ Le Procès-verbal de la séance du 15 mai 2025 est soumis à l'approbation du Conseil Municipal. Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 15 mai 2025 est approuvé tel qu'il a été rédigé.

**2 – Suivi des travaux et projets en cours :**

**Salle des fêtes de la mairie**

➤ Monsieur le Maire informe que le chantier est actuellement à l'arrêt. Il prend du retard car les menuiseries PVC n'ont pas encore été reçues contrairement à celles en aluminium.

L'entreprise Rantière ne souhaite pas commencer la terrasse tant que les menuiseries ne sont pas posées.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de trouver un nouveau nom à la salle des fêtes de la mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Décide de la dénommer « Salle des Douves ».

### **3 – Voirie – Signalétique :**

#### **Signalétique**

➤ Monsieur Damien SABOURAUD informe que la réception du matériel se fera semaine 28 pour une pose semaine 30. L'entreprise Pic Bois estime qu'il faudra 13 jours pour que l'ensemble de la signalétique soit installé. Finalement, ce ne sera pas les agents communaux qui assureront la pose et la dépose mais l'entreprise. Ils devront cependant ramasser l'ancienne signalétique. Suite à la reprise du restaurant dans le bourg, Monsieur Damien SABOURAUD a demandé à l'entreprise de rajouter son nom sur les lames.

Un panneau central sera implanté dans le parc pour indiquer les différents sites tels que la salle Jean-Louis Ripaud, le city-park, les remparts... Pour que les touristes puissent se diriger facilement, une pancarte « sens de la visite » sera installée.

Un panneau indicatif sera mis en place à l'entrée de la mairie pour que les personnes puissent s'orienter plus aisément vers la mairie, la salle des Douves, le point de vue et les remparts.

#### **Voirie**

➤ Monsieur Damien SABOURAUD est toujours en attente du devis de l'entreprise Rineau TP, il les relance lundi. Il va demander un autre devis à l'entreprise Colas ; affaire à suivre.

### **4 – Pôle de proximité « Pôle de la Forêt » :**

➤ Monsieur Stéphane BONNEAU informe que la commune a versé des arrhes pour pouvoir recevoir le matériel commandé à Fillonneau Sonorisation. Il sera livré jeudi.

Monsieur le Maire fait savoir que la date de livraison de la mini-pelle est prévue pour la fin du mois de juin – début du mois de juillet. Un employé communal devra passer son certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) pour pouvoir la manœuvrer.

### **5 – Projet de Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) :**

➤ Monsieur le Maire et plusieurs conseillers municipaux ont accueilli la commune de Bourneau le jeudi 19 juin pour leur faire visiter l'école. Un point a été fait sur les coûts, le personnel, le fonctionnement... Pour le moment, aucune décision n'a été prise.

Monsieur le Maire souhaite, dans un premier temps, rencontrer les communes qui ont des écoles en RPI éloignées des unes des autres. Il pense notamment aux écoles de Maillezais, Maillé, Damvix. Puis, dans un second temps, il veut se rapprocher des enseignantes et de l'académie. Pour terminer, il sollicitera les familles pour en discuter.

Pour les 4 prochaines rentrées, l'école Maro Vidua dispose du nombre requis d'élèves pour continuer à fonctionner seule, cependant, un besoin se fera peut-être ressentir après.

Si toutefois l'école de Bourneau se regroupe avec une autre commune, l'école de Mervent devra trouver un établissement scolaire d'une commune avoisinante qui accepte de se regrouper pour éviter la fermeture d'une classe.

## **6 – Devis :**

### **Feu d'artifice du 13 juillet**

➤ Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis établi par la Société Mille Feux de STE-GEMME-LA-PLAINE (85) concernant le spectacle pyrotechnique du 13 juillet 2025. Le montant de la prestation s'élève à 10 000,00 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

☞ **ACCEPTÉ** le devis de la Société Mille Feux pour le spectacle pyrotechnique du 13 juillet 2025, d'un montant de 10 000,00 € TTC.

☞ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ledit devis.

### **Réparation du Ford transit**

➤ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la pompe à injection du Ford transit doit être changée et que le montant du devis s'élève à 4 207.86 €. Le véhicule ayant déjà eu plusieurs grosses réparations il y a peu de temps, le Conseil Municipal se demande s'il ne faudrait pas envisager d'en acheter un autre. Monsieur Stéphane BONNEAU va se renseigner.

## **7 – Aire de camping-cars :**

➤ Monsieur le Maire a rencontré Monsieur Cédric MOYON de Camping-Car Park pour l'amélioration de l'aire de camping-car. Il propose l'installation d'une barrière pour contrôler les entrées et les sorties, d'un poste de lavage avec vidange, d'un poste de distribution d'eau et l'aménagement de bornes électriques comportant une trentaine de prises. La société s'occupe de l'entretien des bornes et de la télémaintenance, la municipalité devra marquer les emplacements et entretenir le terrain.

L'idée serait de créer deux rangées d'emplacements, un côté forêt et l'autre côté route, avec un sens de circulation central des véhicules.

Le tarif de l'entrée est fixé par Camping-Car Park, 30% pour eux et 60% pour la commune. Monsieur MOYON a donné un exemple tarifaire, 14.40 € les 24h ou 6.00 € les 6h.

Monsieur le Maire et Monsieur Damien SABOURAUD souhaite rencontrer d'autres prestataires.

## **8 – Laverie automatique :**

➤ Monsieur Stéphane BONNEAU a été recontacté par la personne souhaitant installer 2 machines à laver et un sèche-linge. Il demande que la commune lui fasse un écrit pour confirmer son accord. Mise en location du local sans eau. La laverie sera opérationnelle en septembre 2025. Monsieur le Maire souhaite se rapprocher du propriétaire de la maison juste à côté du projet pour connaître son avis.

## **9 – Aide « embellissement travaux de façade / toiture » :**

➤ Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que Monsieur René-Louis COLAS domicilié 1, rue de l'église à MERVENT a déposé, au titre de l'année 2025, une demande de subvention pour ses travaux de façade et que la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée a donné un avis favorable à son projet. La subvention accordée se décompose comme suit :

- 1 000,00 € par la Communauté de Communes,
- 1 000,00 € par la commune de MERVENT.

Les travaux étant réalisés, Monsieur René-Louis COLAS sollicite le versement de cette subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (Monsieur Joël BOBINEAU ne vote pas pour Monsieur René-Louis COLAS dont il a procuration car ce dernier est personnellement concerné par ce dossier) :

↳ Approuve le versement de la subvention d'un montant de 1 000,00 € à Monsieur René-Louis COLAS au titre de l'aide « embellissement : travaux de façade/toiture ».

↳ Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

## **10 – Marché de restauration scolaire :**

➤ Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que le contrat d'Elior, prestataire des repas de la cantine scolaire, est arrivé à échéance des 3 ans. Il va donc falloir relancer un marché dès la semaine prochaine.

Il informe que l'armoire positive est tombée en panne. Le coût de réparation de cette dernière s'élevait à 1 075.70 € HT. Les élus ont donc décidé d'en acquérir une neuve pour un montant de 1 979.00 € HT.

## **11 – Délibérations et questions diverses :**

### **Réunion PLUiH**

➤ Monsieur le Maire informe que pour travailler sur l'élaboration du PLUiH, le Pôle Aménagement du Territoire de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Vendée a demandé que les pôles de proximité choisissent 2 représentants de chaque pôle. Les communes concernées se sont donc concertées et il est ressorti que Monsieur Xavier PHILIPPOT, maire de Vouvant et Monsieur Damien SABOURAUD, 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire de Mervent seront titulaires et Monsieur Joseph BAUDOUIN, 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire de Foussais-Payré ainsi que Madame Hélène PAGENAUD, 4<sup>ème</sup> Adjointe au Maire de Bourneau seront suppléants. Une première réunion aura lieu le 26 juin à 14h30 à Mervent.

### **Sycodem**

➤ La réunion d'information du Sycodem portant sur le service public de collecte des déchets du 26 juin 2025 est reportée au 18 septembre 2025.

### **City-Park de l'école**

➤ Monsieur Stéphane BONNEAU informe que l'entreprise PCV Collectivités est venue installer la structure jeux ainsi que le gazon synthétique.

### **City-Park**

➤ Monsieur Stéphane BONNEAU confirme que la balançoire a été installée jeudi 19 juin 2025. Concernant le toboggan, sa pose a été arrêtée car des problèmes techniques de pente et de palier ont été décelés. Monsieur Stéphane BONNEAU et Monsieur le Maire ont rendez-vous avec l'entreprise PCV Collectivités, mardi 24 juin 2025 à 14h00 pour trouver une solution. Ils profiteront de cette entrevue pour déterminer les 2 emplacements ou seront fixées les 2 tables de pique-nique. Pose prévue semaine 27.

### **Restaurant**

➤ Le futur repreneur a emmené son mobilier et son matériel. Le bail a été signé ce jour.

### **Reprise de la coop**

➤ Monsieur le Maire et les adjoints ont rencontré Monsieur David MORIN, responsable de secteur de la Coop, afin de faire un point sur la reprise de la coop. Il a informé qu'il avait reçu une personne qui lui paraissait être la candidate idéale. Elle doit rencontrer sa direction mardi 26 juin à la Roche Sur Yon. A l'issue de cet entretien, elle souhaite venir visiter le local et faire la connaissance des élus. Une ouverture serait prévue pour le mois de septembre 2025.

### **Médecin**

➤ Pour pouvoir pallier au futur départ du Docteur Ghioca, une rencontre va avoir lieu un jeudi avec le Docteur Lordier ; date à fixer.

### **Délibération de la Communauté de Communes**

➤ Monsieur le Maire fait lecture du courrier envoyé par la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Vendée concernant la reconstitution de l'organe délibérant de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité propre l'année précédant celle du renouvellement général des Conseils Municipaux – répartition des sièges.

### **Course cycliste « Les 6 heures de Mervent »**

➤ Suite aux déconvenues de parcours entre l'association Cours Toujours 85 organisant le trail du « Bol d'Air » et l'association Les Randonneurs Rochelais organisant la course « les 6h de Mervent », la date de la manifestation des « 6h de Mervent » a été repoussée au dimanche 21 septembre 2025 au lieu du 14 septembre 2025.

### **Manifestation en 2026**

➤ L'association « Chorale Cant'Orbrie » organise un concert un week-end en avril 2026 dans la salle Jean-Louis Ripaud. Madame le Maire de l'Orbrie fait partie de cette association et a demandé à Monsieur le Maire s'il pouvait appliquer une gratuité ou faire un effort tarifaire. Le Conseil Municipal propose de lui faire un tarif au même titre que si cette association était Merventaise, soit 260.00 € le week-end.

### **Bornage de la Grande Perrure**

➤ Monsieur le Maire informe que le bornage aura lieu le 05 juillet 2025. Il a été contacté par Monsieur Aymeric DROCHON et Monsieur Antoine BERNARD qui souhaitent le rencontrer avant le bornage pour exposer leur projet. Monsieur Aymeric DROCHON veut créer un accès au camping via le chemin communal. Afin que ce soit possible, il empièterait sur la parcelle de Monsieur Antoine BERNARD ; affaire à suivre.

### **Station d'épuration**

➤ Monsieur le Maire a assisté à une réunion d'assainissement organisée par la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Vendée concernant la future station d'épuration. Ils envisagent de la construire sur la parcelle C 670, seulement, le propriétaire ne souhaite plus vendre. Une proposition d'échange de parcelle va lui être faite par Monsieur le Maire ; affaire à suivre.

### **Rétrocession de parcelle « Village du Moulin »**

➤ Un habitant du lotissement du « Village du Moulin » souhaiterait savoir si la commune accepterait de lui rétrocéder une pointe de verdure attenante à son jardin. Le Conseil Municipal

ne s'oppose pas à cette demande, il faut juste qu'il se renseigne si tous les propriétaires du lotissement doivent donner leur accord pour pouvoir la vendre.

### **Cross duathlon du 19 octobre 2025**

➤ Le président de l'association ACMVT (Aventure Chataigneraie Mervent Vendée Triathlon) a rencontré Monsieur le Maire car il organise à nouveau un cross duathlon au mois d'octobre 2025 sur Mervent. L'année dernière il avait eu lieu aux Ouillères. Pour cette année, il souhaite le faire plus au niveau du bourg, de la salle Jean-Louis Ripaud et du Chêne Tord pour ensuite le diriger en forêt. Il demande s'il serait possible de disposer de la salle Jean-Louis Ripaud gratuitement le temps du week-end. Après concertation du Conseil Municipal, même si le siège de l'association n'est pas sur Mervent, décide de leur accorder le tarif Merventais soit 260.00 €.

### **Cabinet du kinésithérapeute**

➤ Monsieur Eliséo GAGO nous a fait part que lorsqu'il met en route la climatisation du cabinet, le compteur électrique disjoncte. L'entreprise Chaufféo, qui l'a installé, a été contacté et interviendra lundi matin 23 juin 2025.

### **Inauguration d'une partie de la restauration des Remparts**

➤ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a entendu que de bons retours sur l'inauguration du samedi 07 juin 2025.

### **Inauguration de la Maison des Assistantes Maternelles (MAM) et du city-park**

➤ Monsieur le Maire informe que des flyers invitant les Merventais à l'inauguration de la MAM et du city-park du samedi 05 juillet 2025 ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres.

### **Animations estivales**

➤ Une deuxième réunion avec les associations, le Conseil Municipal et des bénévoles a eu lieu. Les préparations et l'organisation se passent plutôt bien. Toutes les denrées alimentaires pour la fête de la musique ont été commandées. Monsieur le Maire souligne que Vendée Eau demande des informations supplémentaires sur le feu d'artifice du 13 juillet.

### **Office de Tourisme**

➤ Monsieur Stéphane BONNEAU informe que les agents communaux sont actuellement en train de poser le nouveau carrelage. L'installation de l'Office de Tourisme est prévue pour fin juin.

La séance est levée à 23h45

Prochaine réunion de conseil : 18 juillet 2025

Le secrétaire de séance,  
Monsieur BONNEAU Stéphane

Le Maire,  
M. Joël BOBINEAU